

5 - Administration générale

**Information sur les marchés
publics et avenants conclus**

Rapport n° CP/2016/503

Service gestionnaire :

E230 - Service de la commande publique

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'informer la Commission Permanente de la conclusion des marchés publics décrits dans le tableau joint en annexe, et qui correspondent à la mise en œuvre de programmes et d'opérations identifiés dans le budget départemental.

Par délibération du 2 avril 2015 (CD/2015/7), le Conseil Départemental a décidé que la Commission Permanente serait informée mensuellement de la passation des marchés publics, accords-cadres et avenants à ces contrats.

Ainsi, il est proposé à la Commission Permanente de prendre connaissance des marchés publics, figurant dans le tableau joint en annexe, qui ont été conclus en application de la délégation qui m'a été donnée par la délibération du Conseil Départemental du 2 avril 2015.

Il est précisé que les documents relatifs aux marchés énumérés dans l'annexe sont tenus à la disposition des membres de la Commission Permanente par le secrétariat de la Commission d'appel d'offres (CAO) et les services compétents.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- prend acte des marchés publics attribués, figurant sur le tableau joint en annexe

Strasbourg, le 22/09/16

Le Président,



Frédéric BIERRY